

Le Deschaux, le 30 août 2021

PROTOCOLE SANITAIRE DE RENTREE

Voici les modalités pratiques de fonctionnement de l'école à compter de la rentrée 2021 dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Tous les élèves sont attendus obligatoirement pour le jeudi 2 septembre. Afin de limiter les regroupements, l'ordre d'accueil suivant est à respecter pour le jour de la rentrée:

-les classes de Mmes Jacquot et Magnin à 8h35

-les classes de Mmes Mourey et Faivre à 8h45

-la classe de Mme Renault à partir de 8h50 pour que l'accueil des PS/MS se passe dans le calme.

Les élèves du CP au CM2 doivent être masqués en arrivant au portail.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels de l'école doivent s'appliquer les mêmes règles. Le cartable de votre enfant contiendra le matériel de rentrée demandé avec un paquet de mouchoirs et une gourde remplie d'eau avec le nom de l'enfant et 2 masques de rechange; pas de gel, nous le fournirons. Votre enfant sera habillé de manière à être le plus autonome possible. Il sera allé aux toilettes à la maison avant de venir à l'école.

Le lavage des mains se fera plusieurs fois dans la journée et souvent au gel : en arrivant à l'école, avant et après les récréations, après les toilettes. Nous vous laissons le soin de leur laver les mains en rentrant à la maison. Le port du masque est obligatoire pour les adultes de l'école et les élèves à partir du CP en intérieur. Concernant les élèves de maternelle, le masque est à proscrire.

L'aération des locaux sera fréquente. La limitation du brassage s'appliquera par niveau. Une fois les élèves confiés aux enseignants, les rassemblements devant l'école ne sont pas tolérés. Un nettoyage et une désinfection des classes sont réalisés une fois par jour.

Lors d'un cas de covid positif, la classe sera fermée.

La directrice

Nathalie Faivre



Le maire

Patrik Jacquot

